



Services essentiels

Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un plan stratégique visant la reconnaissance du secteur de la petite enfance comme service essentiel pour la pérennité de la francophonie ontarienne.

| Objectifs | Stratégies |
|---|---|
| 1. Des services éducatifs à la petite enfance francophones, viables et de qualité, qui font partie du continuum de l'éducation en langue française et qui contribuent à la vitalité et à la pérennité des communautés francophones. | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les données pertinentes à recueillir pour peindre un portrait de la situation actuelle en termes de viabilité et de qualité; • Rendre visible et diffuser la situation actuelle par le biais de données probantes. |
| 2. Une gouvernance assumée par et pour le secteur de la petite enfance francophone visant son autonomie stratégique et décisionnelle. | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter une demande officielle pour qu'il y ait un représentant qui parle français au sein de tous les gestionnaires municipaux afin de soutenir les communications avec les services éducatifs francophones ; • Présenter une demande pour exiger la présence de représentants décisionnels qui parlent français à tous les niveaux des gouvernements pour permettre la prise de décisions adaptée aux enjeux et aux besoins des services éducatifs à l'enfance francophones; • Proposer et actualiser un système décisionnel du financement qui soutient les enjeux et les besoins des services à l'enfance francophones. |
| 3. Un financement adéquat, pertinent, planifié et soutenu par, pour et avec le secteur de la petite enfance, pour des services éducatifs francophones agréés de qualité. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyser la formule de financement proposée et formuler des recommandations afin qu'elle réponde aux besoins des francophones; • Pour les francophones, encourager l'harmonisation des processus d'immobilisation et d'attribution de places, en priorisant la règle des «écoles d'abord». |
| 4. La mise en œuvre d'un financement public équitable qui considère la langue officielle minoritaire de façon distincte. | <ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer un financement et une attribution des places francophones qui demeurent francophones, malgré un changement de fournisseurs; • Participer au processus d'attribution des places francophones; • Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un cadre francophone pour les fournisseurs de services éducatifs francophone: désignation francophone des services éducatifs à l'enfance, politique d'admission des familles, formation main-d'œuvre. |
| 5. Des partenaires intersectoriels, ayant un pouvoir décisionnel ou d'influence sur le secteur de la petite enfance, sensibilisés, responsabilisés et imputables. | <ul style="list-style-type: none"> • Créer des opportunités d'échanges avec les partenaires intersectoriels pour contribuer à l'atteinte des objectifs respectifs de chacun. |



Leadership et qualité de services

Développer et enrichir la capacité des services de la petite enfance, au niveau pédagogique, opérationnel et stratégique, en accompagnant et en outillant des leaders pour la pérennité du secteur de la petite enfance francophone.

| Objectifs | Stratégies |
|--|--|
| 1. Soutenir l'amélioration continue de la santé organisationnelle des services à l'enfance par le biais des cadres régissant le secteur. | <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un plan d'action pour définir la qualité en lien avec les cadres dans un contexte francophone; Effectuer un état des lieux en lien avec les cadres de fonctionnement du secteur; Créer et développer une grille pour effectuer l'état des lieux, en consultant des professionnels variés; Rendre disponible la grille d'évaluation dans le but d'aider le fournisseur à identifier ses besoins, tout en étant accompagné par un agent de soutien. |
| 2. Créer, mettre en œuvre, maintenir et évaluer un centre de services, de ressources et d'outils pour bâtir la capacité du secteur à tous les niveaux de la gestion; | <ul style="list-style-type: none"> Créer un site internet où les ressources seraient disponibles et où il serait possible de faire demande pour de l'appui; Rassembler et dresser un inventaire de ressources déjà existantes; Développer les ressources manquantes; Développer des formations pour bâtir la capacité du personnel; Identifier et avoir accès à des experts (en droit, comptabilité, santé mentale, etc.) qui sont spécialisés dans la petite enfance. Les services éducatifs pourraient accéder à ces experts pour avoir des conseils. |
| 3. Créer, mettre en œuvre, maintenir et évaluer des réseaux de leaders en petite enfance francophone afin de faire rayonner les meilleures pratiques. | <ul style="list-style-type: none"> Créer un réseau de leaders et d'agents de soutien ayant une variété de compétences et définir leur rôle et leurs responsabilités. Les leaders seraient les porte-parole de la petite enfance. Les agents de soutien sont là pour appuyer, soutenir et accompagner; Offrir un accompagnement en lien avec les besoins identifiés; S'assurer la mise à jour des ressources disponibles pour la continuité des services; Développer des critères d'évaluation des ressources et de l'impact des soutiens apportés. |



Recrutement, rétention et santé mentale

Maximiser la rétention du personnel œuvrant en petite enfance francophone par un continuum de services d'appui durables et de qualité qui contribuent à la valorisation, au bien-être et à un recrutement adéquat, bâtissant la capacité du secteur à contrer la pénurie

| Objectifs | Stratégies |
|---|--|
| <p>1. Des conditions de travail améliorées et des avantages compétitifs pour le secteur de la petite enfance francophone.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Recommander que les francophones soient retirés de l'enveloppe budgétaire diversité et reconnaître les deux langues officielles en établissant une subvention spécifique pour la petite enfance francophone; Établir, valider et proposer une échelle salariale provinciale / régionale compétitive propre au secteur de la petite enfance francophone; Recueillir et analyser des données afin de déterminer les besoins d'amélioration des conditions de travail du secteur; Définir des conditions de travail qui sont équitables et incluant des avantages sociaux et un environnement de travail sain; Fournir des recommandations en lien avec l'analyse des besoins relatifs aux conditions de travail. |
| <p>2. Une augmentation du personnel qualifié œuvrant en petite enfance pour répondre aux besoins francophones du système pancanadien et des exigences ministérielles.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Proposer la mise en place de subventions pour les programmes de formation en petite enfance; Établir un partenariat avec les conseils scolaires et les outiller à mieux faire la promotion de la petite enfance afin d'attirer les étudiants vers les programmes.; Développer des programmes de sensibilisation à la profession qui s'adressent aux jeunes du cycle intermédiaire; Faciliter l'accès aux programmes par l'établissement de partenariats avec les collèges pour accommoder des horaires d'études permettant de travailler dans les programmes parascolaires; Définir les conditions gagnantes des stages des programmes en petite enfance, revendiquer la pertinence et la nécessité d'offrir de la rémunération aux étudiants en stage et évaluer la possibilité que les étudiants puissent compter dans les ratios; Exiger du financement afin de développer un plan et des ressources qui soutient le recrutement international. |



...suite Recrutement, rétention et santé mentale

Maximiser la rétention du personnel œuvrant en petite enfance francophone par un continuum de services d'appui durables et de qualité qui contribuent à la valorisation, au bien-être et à un recrutement adéquat, bâtissant la capacité du secteur à contrer la pénurie

| | |
|---|---|
| <p>3. Un accueil, un accompagnement et du mentorat valorisé et financé adéquatement pour chaque personne œuvrant en petite enfance francophone.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Développer un plan de formation et un réseau de mentors pour soutenir les besoins du secteur, valoriser leur rôle et bâtir leur capacité d'accompagnement du personnel francophone;• Développer un plan d'accueil, d'intégration, de développement professionnel et d'apprentissage au niveau de l'organisation pour le nouveau personnel œuvrant en petite enfance;• Développer un programme de formation de base pour le nouveau personnel éducateur francophone qui ne détient pas de formation initiale;• Proposer des moyens de formation et d'accompagnement qui reflètent les meilleures pratiques en andragogie et tiennent compte des réalités du secteur de la petite enfance francophone;• Préparer un argumentaire pour démontrer la nécessité de financer un plan de formation spécifique pour le personnel francophone œuvrant en petite enfance. |
| <p>4. Un secteur de la petite enfance francophone valorisé dans et par la société et soutenu par l'ensemble des partenaires ayant un intérêt en petite enfance.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Établir des partenariats avec l'ensemble des partenaires ayant un intérêt en petite enfance pour les conscientiser aux enjeux et aux besoins de la petite enfance;• Développer et outiller nos partenaires avec un argumentaire basé sur des données probantes démontrant le rôle et l'impact à long terme du personnel éducateur sur le développement des jeunes enfants francophones et de leurs familles;• Promouvoir le financement d'une stratégie provinciale de marketing spécifique aux francophones pour promouvoir et valoriser la profession d'éducateur et éducatrice en petite enfance;• Enrichir les connaissances des parents sur le rôle, l'expertise et l'impact du personnel éducateur francophone sur leurs enfants. |

911PEF



Une seule voix pour la

PETITE ENFANCE FRANCOPHONE



...suite Recrutement, rétention et santé mentale

Maximiser la rétention du personnel œuvrant en petite enfance francophone par un continuum de services d'appui durables et de qualité qui contribuent à la valorisation, au bien-être et à un recrutement adéquat, bâtissant la capacité du secteur à contrer la pénurie

5. Le soutien d'une santé mentale positive par des conditions contribuant au bien-être du personnel œuvrant en petite enfance.

- Développer des ressources, des outils et des stratégies qui permettent de prévenir l'épuisement du personnel œuvrant en petite enfance;
- Trouver les ressources pour développer un programme d'appui au bien-être;
- Créer un argumentaire pour financer la nécessité de l'embauche de personnel de soutien francophone pour soutenir le bien-être et la santé mentale de l'ensemble du personnel, des enfants et des familles en petite enfance;
- Offrir des opportunités de réflexions et de discussions en lien avec l'accommodation et la flexibilité travail-famille possibles qui respectent les cadres légal et professionnel de la petite enfance francophone;
- Proposer, élaborer, mettre en œuvre et évaluer un programme d'appui, de formation et d'accompagnement au bien-être et à une santé mentale pour créer un climat de travail positif et engageant.





Inclusion

Élaborer un cadre stratégique pour appuyer les services à l'enfance francophone afin d'offrir des environnements inclusifs qui répondent aux besoins uniques de chaque enfant, incluant les enfants ayant des besoins particuliers.

| | |
|--|--|
| <p>1. Développer des services d'appui qui permettent la cueillette, l'analyse et la mobilisation de données probantes soutenant le développement de chaque enfant dans un contexte francophone, par l'accès à des ressources en français</p> | <ul style="list-style-type: none">• Développer, créer et maintenir un groupe de recherche;• Produire et présenter aux leaders l'analyse des données du groupe de recherche;• Rendre les données disponibles et mobiliser les connaissances pour toute personne ayant un intérêt ou désirant faire une différence en petite enfance. |
| <p>2. Développer la capacité du personnel éducateur à répondre aux besoins uniques de chaque enfant dans un contexte francophone par l'accès à des ressources pertinentes en français.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Développer, créer et maintenir un centre de ressource pour le secteur de la petite enfance francophone;• Développer un réseau de formateurs et formatrices visant à soutenir le personnel éducateur pour répondre aux besoins émergents identifiés;• Développer et mettre en œuvre un plan d'évaluation annuel visant à mesurer la satisfaction des formations offertes et des ressources utilisées. |
| <p>3. Développer et proposer des recommandations aux instances décisionnelles pour soutenir l'amélioration continue des services et des ressources offerts en petite enfance francophone répondant aux besoins uniques de chaque enfant.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Développer un réseau provincial de leaders francophones ayant un mandat précis en lien avec les besoins spécifiques et particuliers des enfants;• Développer un plan d'action et des termes de référence pour le réseau de leaders. |